

- Travaux de voirie 1
- Zoom sur la CCPR 2
- Cptes rendus de CM 3 à 5
- Pêle-mêle 6, 7
- Fête des voisins 8

Les travaux d'été

les priorités

les dégâts de pluie,

quelles solutions

La voirie communale

Plan d'action 2008

La commission en charge de ce dossier a présenté son plan d'action 2008 au conseil municipal du 23 juin.

Les voies communales des Combes, des Marais et Lombret, seront partiellement refaites.

Comme dans le précédent mandat, le conseil valide la politique de la commission voirie qui est de suivre un à un les carrefours.

- Le carrefour qui relie le chemin des Pionniers, des Vernes et Couchant-Planchatel sera refait entièrement avec, au centre, un ilot directionnel.

- L'intersection à l'entrée du village, entre la départementale et le chemin non goudronné des Mallens (proximité « propriété Argoud »), sera élargi d'un mètre pour faciliter l'accès de convois longs liés aux activités agricoles.

- Une glissière bois, avec des embouts, va être fixée dans la montée du chemin des Combes, pour anticiper un affaissement de la route à la hauteur de la « maison René Faure ».

Par ailleurs, l'abondance des eaux pluviales est un souci et, de plus en plus souvent, on relève des détériorations sur notre voirie. La priorité a été donnée à la canalisation des eaux reçues sur le chemin Lombret (à la hauteur de la « propriété Burais »).

Pour les autres chemins carrossables (non goudronnés) victimes des eaux de pluies, une réfection est prévue courant 2009 uniquement après avoir résolu, en amont des bassins versants, la canalisation des eaux issues des pluies torrentielles.

Les aléas climatiques nous imposent de revoir quartier par quartier les risques encourus. Le conseil charge la commission voirie d'étudier courant 2008 ce problème. Elle s'appuiera, dans sa recherche de solutions, sur les avis d'un ancien élu natif de Triors, Monsieur Langenoir (ex.1^{er} adjoint). Nous le remercions de sa collaboration.

Combien cela coûte

Les devis des différents fournisseurs consultés ont été comparés par la commission. Le conseil accepte la proposition de la commission pour confier le marché à l'entreprise Cheval.

Travaux pour les particuliers

A la demande des élus, l'entreprise retenue propose ses services aux propriétaires désireux de faire des travaux pendant la réalisation du chantier communal.

Les personnes intéressées par des travaux peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 5 juillet. La liste sera ensuite communiquée à l'entreprise qui prendra contact très vite pour son chiffre.

Pour info, Congés d'été

La Mairie sera fermée du 4 août au 23 août inclus

Bon été à Tous !!!



13 - 15 rue René Réaumur -ROMANS

La Communauté de Communes du Pays de Romans

La CCPR a vu s'accroître ses domaines de compétences au service des Communes et de la population. Elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes, des compétences d'intérêt communautaire.

principales missions autour de 5 thèmes

Economie :

- L'aménagement de zones d'activités,
- L'immobilier d'entreprise,
- L'animation territoriale
(Opération de Revitalisation de l'artisanat et du Commerce, aide à la création d'entreprise...)

Cadre de vie :

- Les sentiers de randonnée,
- L'éclairage public,
- La politique du logement
(Programme Local de l'Habitat, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat),
- L'aménagement du territoire
(Schéma de Cohérence Territoriale...)

Environnement :

- gestion des déchets,
- SPANC,
- gestion de l'eau,
- protection des espaces naturels sensibles,
- développement des énergies renouvelables...

Culture et nouvelles technologies :

- L'enseignement musical
(conservatoire musique et danse, Initiation musicale en milieu scolaire)
- La lecture publique
(médiathèques intercommunales, mise en réseau des autres bibliothèques)
- Les nouvelles technologies
(informatisation des écoles maternelles et primaires)

Vie sociale :

développement et diversification des modes d'accueil des jeunes enfants, extension et gestion du relais assistantes maternelles à l'ensemble des communes rurales, coordination et harmonisation des offres de loisirs proposées aux jeunes

...

un bureau d'élus

17 membres, dont :

- 1 président : Philippe Drésin,
- 9 vice-présidents, chacun ayant un champ d'activité propre :

délégué à l'aménagement du territoire et à l'habitat :
François Gravier

délégué à l'environnement :
Jean-David Abel

délégué aux finances :
Bernard Barthelon

délégué aux travaux :
Jean-Pierre Beraldin

délégué au personnel et aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication) :
Bernard Duc

déléguée au développement social :
Isabelle Roux

délégué au développement économique, à l'artisanat, à l'innovation et à l'emploi :
Daniel Bignon

délégué au commerce et au tourisme :
Pierre Brillaud

délégué à la lecture publique et à l'activité musicale :
Jean-Marie Lablanqui

Un Conseil communautaire

46 membres (8 délégués pour Romans, 2 délégués pour chacune des autres communes).

Les délégués pour Triors :
Gérard Labriet, et Guy Leydier

Suppléant : *André Lambert*

divers comités consultatifs

chargés d'instruire des dossiers et de faire des propositions au conseil communautaire

Ci-dessous, la liste des représentants triorais dans chaque comité consultatif :

- Aménagement du territoire et habitat :
Annie Chabert-Bontoux

- Déchets :
Guy Leydier

- Développement social :
Agnès Bonnet

- Développement économique, commerce, tourisme :
Guy Leydier

- NTIC et informatique :
André Lambert

- SPANC (assainissement) :
Alain Coustaury

- Eclairage public :
Jacques Deleigne

- Lecture publique et activités musicales :
Alain Coustaury

La CCPR regroupe plus de 49.000 habitants, sur 20 communes

Châtillon-Saint-Jean

Clérieux

Crépol

Geyssans

Granges-les-Beaumont

Le Chalon

Miribel

Montmiral

Montrigaud

Mours-Saint-Eusèbe

Parnans

Peyrins

Romans-sur-Isère

Saint-Bardoux

Saint-Bonnet-de-Valclérieux

Saint-Christophe-et-le-Laris

Saint-Laurent-d'Onay

Saint-Michel-sur-Savasse

Saint-Paul-lès-Romans

Triors

Comptes rendus des Conseils municipaux

SEANCE DU 26 MAI 2008

Absent excusé : Guy LEYDIER

1) Délibérations :

- Modification des statuts du syndicat mixte RBE (Romans Bourg-de-Péage Expansion) :

Le syndicat intègre une nouvelle compétence : le SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Chaque commune des deux Communautés de Communes (Pays de Romans et canton de Bourg-de-Péage) composant RBE doit valider cette modification des statuts. Il est précisé par Mr le Maire qu'à moyen terme, le SCOT sera sans doute élargi au secteur valentinois, les communes de ce secteur géographique semblant souhaiter intégrer cette logique de coopération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Changement du délégué suppléant de Triors au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Romans. André Lambert remplace Jacques Deleigne.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Délibération pour confier à la société SDH la 2^{ème} tranche du logement locatif sur la place du village (réalisation prévue de 9 logements).

L'historique de l'aménagement du centre du village est présenté aux nouveaux élus du Conseil Municipal.

Cette nouvelle tranche de travaux permettra de poursuivre l'aménagement du cœur du village.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- La délibération consistant à remettre en location l'appartement situé au-dessus de la Mairie est adoptée à l'unanimité. Les services communaux ne pouvant l'utiliser pour des raisons réglementaires, un contrat classique de location sera établi. La location sera proposée à 300 € par mois. Des demandes ont déjà été faites en Mairie.

- Tarifs de la cantine : Le fournisseur (IME Les Colombes) a décidé d'augmenter ses tarifs de 3%. Le prix passera à 3,85 €, contre 3,73 € actuellement. Par délibération adoptée à l'unanimité, la hausse sera supportée dans les mêmes proportions par les familles et par la commune. Le prix d'un repas pour une famille passera donc de 3,42 € à 3,54 €.

2) Point sur les travaux des commissions et groupes consultatifs :

La Communauté de Communes du Pays de Romans a décidé de mettre en place des comités consultatifs :

- aménagement du territoire et habitat : Annie CHABERT-BONTOUX
- déchets : Guy LEYDIER
- développement social (petite enfance-ados-CLIC : Agnès BONNET
- commerce et tourisme : Guy LEYDIER
- NTIC et informatique : André LAMBERT
- SPANC : Alain COUSTAURY
- Eclairage public : Jacques DELEIGNE
- Lecture publique et activité musicale : Alain COUSTAURY

Le Président et les vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays de Romans ont réduit le nombre des commissions consultatives.

Certaines sont regroupées et la participation communale est d'un représentant par commune.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Romans rencontrera les élus le 11 juin, à St-Paul-lès-Romans.

Rovaltain :

Rovaltain a constitué son bureau exécutif. Henri Bertholet, Maire de Romans, est réélu Président.

Travaux sur Triors :

- Le crépi intérieur du local des ordures ménagères a été réalisé. Les poubelles trioraises sont nettoyées très régulièrement.

- Il conviendrait de terminer l'aménagement de la place devant la Salle des Fêtes jouxtant l'IME. (décapage et ajout d'un gravier de finition). Une demande sera faite à l'Institut pour tailler sa haie.

- Il conviendrait également de faire quelques travaux d'entretien au cimetière. Un budget devra y être consacré.

- Chemins communaux :

La commission voirie a retenu dans les priorités 2008 la réfection partielle des chemins des Marais, des Combes, des Pionniers.

L'intersection des chemins des Vernes et des Pionniers sera aménagée.

La consultation de deux entreprises est en cours pour des travaux au mois de juillet.

Dans le cadre de ces travaux d'été, les Triorais intéressés par des aménagements privés (goudronnage) peuvent s'inscrire en mairie. Leur demande sera transmise à l'entreprise retenue pour visite et devis.

Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse :

Le SIEH va vendre ses locaux de Génissieux. Il va en intégrer de tous nouveaux au sein de la future zone d'aménagement de Triors. La réception du bâtiment est prévue pour l'automne 2009.

SIPIRR (irrigation) :

Madame Agnès Rodillon a été élue présidente du SIPIRR. Bernard Burais fait partie du bureau
Les branchements de jardin ne sont plus accordés.

SIVOS :

Dans le cadre d'un nouveau séjour des écoliers à Crupies en 2009, la commune subventionne ce projet à hauteur de 510 €.

Ecole de Triors :

Un compte rendu est fait du dernier conseil d'école tenu début mai :

présentation des activités de l'école (sorties de ski, escrime ...)

collaboration avec l'IME (partage des repas...)

demande d'achat de tables et de chaises, travaux de réfection de fenêtres ...

Prévision des effectifs pour les années à venir.

Réunion cantonale, opérations 2009 :

Triors a pris rang pour le remplacement de la porte de la Mairie et la poursuite du changement des radiateurs électriques des bâtiments

Urbanisme :

Avec la démantèlement des services de la DDE, on constate un transfert de responsabilités sur les communes pour les dossiers d'urbanisme. De ce fait la commission d'urbanisme va ajuster ses procédures de suivi administratif et de contrôle.

3) Questions diverses :

L'idée d'une tribune libre dans le bulletin municipal a été discutée. Les élus considèrent que le bulletin reste un document d'informations de la commune et non un support d'opinion.

Syndicat Intercommunal de Transport de l'Agglomération Romano Péagoise (SITARP) :

Projet de prolongation des lignes, et d'un passage à Triors (passage sous la forme de "navettes à la demande").

Une réunion le 19 juin devrait entériner le fait que le SITARP soit compétent sur une dizaine de communes de l'agglomération.

Cécile Costechareyre continue sa formation BAFD du 2 au 7 juin. Elle sera remplacée par Mme Farci pendant cette semaine. Une demande sera faite à un parent d'être présent bénévolement à la cantine pendant l'absence de Cécile.

Suite à des remarques de parents d'élèves, la question de la sécurité à la sortie de l'école est abordée. Une réflexion plus approfondie sera menée afin de valider ou non quelques aménagements.

SEANCE DU 23 JUIN 2008

Absente excusée : Annie CHABERT-BONTOUX

1) Délibérations :

- Renouvellement du contrat CAE pour la rentrée de septembre 2008 ; délibération adoptée à l'unanimité.

- Tarif des concessions au cimetière de Triors :

la précédente délibération est complétée : le tarif reste le même mais, pour des raisons pratiques, il est traduit en mètre linéaire, et non en surface. Le minimum pouvant être concédé est de 1 m linéaire. Le coût de la concession est de 250 euros le mètre linéaire; délibération adoptée à l'unanimité.

- Redevance d'occupation du domaine public par EDF :

EDF verse à la commune 173 €, soit le tarif maximal possible ; délibération adoptée à l'unanimité.

- utilisation de la « base élèves ». Il s'agit d'un système informatique visant à conserver au niveau national un certain nombre d'informations relatives aux élèves : un collectif demande à ce que chaque Conseil municipal prenne position en ce qui concerne ce système. Après lecture du document remis par le collectif, le Conseil municipal se prononce contre ce système, à l'unanimité.

2) Point sur les travaux des commissions :

- Commission voirie :

Les travaux programmés pour 2008 et prévisions 2009 sont présentés. L'entreprise CHEVAL est retenue.

- Terrain multi usages :

Les travaux devraient démarrer à l'automne. L'objectif est que les travaux soient terminés avant l'hiver prochain.

- Rencontre entre la SDH, les Bâtiments de France et des élus de Triors pour le projet des bâtiments à construire au nord de la place :

Le SDH a "les cartes en main" pour poursuivre l'étude du projet. Les travaux devraient s'étaler sur l'année 2009.

- Porte d'entrée de l'appartement de la Mairie :

Cette porte fonctionne mal et n'est pas isolée. Son changement se révèle nécessaire. Un devis a été remis (3.500 € TTC). Une demande de subvention auprès du Conseil Général sera faite, en y intégrant d'autres travaux d'entretien de l'appartement (radiateurs...).

- Zone du tri sélectif à l'entrée du village :

L'employé municipal prolongera la dalle en béton, afin de pouvoir y installer de nouvelles bennes.

- Cimetière :

Une pierre « jardin du souvenir » sera installée. Par ailleurs, le recensement de la place restant au cimetière va être fait.

- Correspondant militaire : Alain Coustaury, correspondant défense, résume la conférence conduite par le délégué militaire départemental. 1 900 militaires sont actuellement basés dans la Drôme. Le département, dans le cadre du livre blanc, devrait posséder une base militaire.

3) Questions diverses :

- Une demande de participation aux frais de scolarité d'élèves du primaire par une école privée n'est pas acceptée dans la mesure où Triors peut accueillir les enfants dans son école primaire. La commune, conformément à la loi, n'est pas contrainte de participer aux frais de scolarisation d'enfants de Triors dans une école primaire privée.

- Réunion SITARP (transports en commun Romans, Bourg-de-Péage) :

Une ligne de bus intercommunale passant par Triors est toujours à l'étude. Le SITARP demande un accord de principe des communes. Il y aurait deux types de transport : ligne de transport fixe et transport à la demande.

La ligne desservirait, à partir de la gare multimodale de Romans, Génissieux, Triors, Chatillon-Saint-Jean, Saint-Paul-lès-Romans, le Centre Leclerc, la gare multimodale de Romans. Le ticket utilisé serait valide pour l'agglomération de Romans Bourg-de-Péage.

- Assemblée Générale SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) le 16 juin 2008 à Peyrins

Ce service assure sur prescription médicale les soins à domicile, l'aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Il s'adresse aux personnes âgées malades ou dépendantes de plus de 60 ans, aux personnes handicapées de moins de 60 ans, aux personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou invalidantes. (voir l'encadré)

- SIVOS (école maternelle intercommunale) :

Deux personnes ont signé un contrat d'aide à l'emploi (CAE) en remplacement d'un départ. Il s'agit de postes d'aide maternelle.

Communauté de Communes du Pays de Romans :

André Lambert relate le grand succès de « Cabanabulle » depuis son ouverture il y a 6 mois à St Paul-les-Romans. Il s'agit d'un lieu d'accueil de dialogue parents-enfants. C'est aussi un lieu d'accueil pour les assistantes maternelles. Fort de ce succès, l'idée est d'élargir les plages horaires de l'accueil.

- remise, par le Maire, des dictionnaires aux élèves qui rentrent au collège, lundi 30 juin à 16 H 00.

SEANCE DU 27 JUIN 2008

Absente excusée : Agnès Bonnet

1) Election d'un délégué et de trois suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 21 septembre 2008

3 sénateurs à élire dans la Drôme (pour 6 ans), par des délégués.

Gérard Labriet est élu délégué par les membres présents du C.M. Les 3 adjoints sont élus délégués suppléants.

2) Délibération :

Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la commune au SITARP (Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Romano-Péagoise). Délibération adoptée à l'unanimité.

3) Questions diverses :

En ce qui concerne l'assainissement, Triors devra se prononcer à la rentrée sur l'alternative suivante : se raccorder au réseau romanais ou rester sur la station de la commune.

Prochain Conseil Municipal : le jeudi 28 août, à 20 heures.

Pêle Mêle

Prochaine benne pour les encombrants

le samedi 20 septembre 2008,
de 8 heures à 14 heures,
sur le parking de la salle des fêtes

Fête du 13 juillet,
à partir de la fin de matinée

Pour la 2ème année, le **Comité des fêtes** organise un repas camarguais animé par un groupe folklorique polonais, KOSTRZANIE-STRZEGOM.

Menu : 16 € : Salade tomates et taboulé - cuisson de taureau camarguais cuite à la broche et ses légumes - Fromages - Tarte aux pommes - vin et café

Menu enfant : 6€

Places limitées à 220 personnes

Amenez vos boules de pétanque, vous pourrez jouer après le repas.

Les billets sont en vente auprès des membres du Comité des Fêtes.

n° téléphone : 04 75 45 38 82.



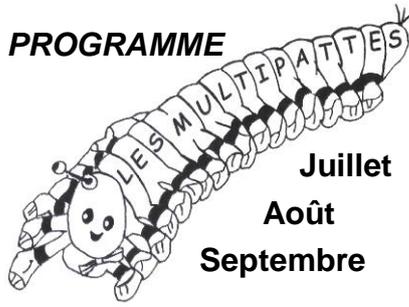
Félicitations à Marie-Alice Bonnet, qui a initié une vingtaine d'enfants de Triors à la danse, chaque samedi, pendant 2 ans (les 6-7 ans, et les 8-9 ans).

Elle a obtenu, la veille de son dernier cours avec les enfants, son diplôme de professeur de danse, à Grenoble. Elle va poursuivre sa passion de la danse, mais cette fois-ci en étant sur scène (formation à la scène, à Poitiers).

Marie-Alice avec quelques enfants, à la fin du dernier cours avec les plus jeunes, le temps d'aller chercher un appareil (il manque donc malheureusement beaucoup d'enfants sur la photo).

La cérémonie du 8 mai a été largement suivie. Chacun s'est félicité de la présence de nombreux enfants. Mais un drapeau français qui avait été mis au monument aux morts pour la cérémonie a disparu depuis. S'il a été pris pour encourager les bleus pour l'euro 2008 de football, il peut maintenant être déposé devant la Mairie !!!

PROGRAMME



- dimanche 6 juillet : Sassenage, Dénivelée : 400 m. Balade riche en histoire et pédagogique (géologie)
- dimanche 13 juillet : le Bec de l'Orient (Vercors) Dénivelée : 500 m. Rando en sous-bois pour la fraîcheur et en crête pour la vue
- dimanche 20 juillet : Cascade de l'Oursière et les lacs supérieurs (Belledonne) Dénivelée : 900 m
- dimanche 27 juillet : les lacs de la Croix de Fer Dénivelée : 612 m.

- dimanche 3 août : la Tête de la Maye (Oisans) Dénivelée : 805 m. Panorama exceptionnel sur tous les grands sommets de l'Oisans
- jeudi 7 août : Lac des Rouies (Oisans) Dénivelée : 1200 m. panorama sur le Vénéon
- dimanche 10 août : Les 7 Laux (Belledonne) Dénivelée : 900 m.
- vendredi 15 août : le Grand Rocher (Belledonne) Dénivelée : 860 m. Rando en crête, vue sur les Ecrins, la Chartreuse
- dimanche 17 août : refuge du Temple des Ecrins (Oisans) Dénivelée : 700 m (variante 1.610 m). Départ de la Berarde,
- samedi 23 août : chaos de Bellefont (Chartreuse) Dénivelée : 860 m. Enchevêtrement de blocs rocheux, crevasses, falaises
- dimanche 31 août : Montréal-les-Sources (Baronnies) Dénivelée : 785 m. Rando boisée au départ sur les crêtes de Poët-Sigillat

- jeudi 4 septembre : la plaine de Queyrie (Vercors) Dénivelée : 700 m. Passage aux carrières romaines
- dimanche 14 septembre : le tour de la forêt d'Ambel (Vercors) Dénivelée : 800 m
- dimanche 21 septembre : le Pic des trois Dents (Pilat) Dénivelée : 750 m.

Pour tous renseignements complémentaires,

contacter
Marie-France
TRIBOULET
tél. 04.75.02.48.45

les multipattes

**SAMEDI 27 SEPTEMBRE à 18h 30,
ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB,
salle des associations à TRIOS**

La fête de l'école

Comme chaque année en cette période, le sou des écoles (l'association des parents d'élèves) a offert une belle fête aux enfants. Différents jeux étaient installés le long des platanes, chacun en comprendra la raison. Après les jeux et quelques chants, les enfants ont fait une démonstration d'escrime, activité sportive menée à nouveau cette année par les enseignants avec un intervenant extérieur à l'école. La journée s'est terminée par un repas paëlla dans la salle des fêtes. La recette servira justement à financer en partie certaines activités des enfants à l'école (sorties ski...).



La fête des voisins



Une fois la fête terminée, l'heure est au bilan... Autant le dire tout de suite, cette deuxième édition à Triors est une réussite totale ! Nous étions nombreux, ce 27 mai, sur la place du village, et la météo était avec nous.

Chacun a apporté à sa discrétion de quoi boire et de quoi grignoter. Autour d'une pizza ou d'une quiche maison, des idées se sont échangées pour rendre la vie dans la commune plus agréable encore.

Plus qu'un moment de partage, cette fête est une façon de dire « bonjour », « bienvenue chez nous » pour les nouveaux arrivants, « comment ça va depuis la dernière fois... » C'est aussi un état d'esprit afin de mieux se connaître, d'entretenir de futurs contacts et ainsi d'améliorer la qualité de vie de chacun.

Cette formidable idée, lancée en 1999 dans le but de resserrer les liens sociaux entre les habitants et les générations, se développe avec succès à Triors, depuis deux ans.

Merci à
Denise ROIBIN
d'avoir préparé
cet agréable
moment

